



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

BRETAGNE

LIVRET D'ACCUEIL

Rentrée 2022-2023



Campus de Saint-Malo

Sommaire

L'apprentissage	
Le mode d'emploi.....	4
Panorama des formations.....	6
Informations pratiques	
L'accueil au CFA.....	8
L'individualisation de la formation.....	9
L'accompagnement pendant la formation.....	10
Microsoft Office 365. pour l'éducation.....	12
Sécurité sociale et complémentaire santé.....	13
Informations pratiques du campus	
Plan d'accès du campus.....	14
Transports.....	15
Hébergement.....	16
Restauration.....	17
Contacts.....	18

BIENVENUE A TOUTES ET A TOUS

L'ensemble du personnel de la Faculté des Métiers vous souhaite la bienvenue sur son site.

La Faculté des Métiers, centre de formation de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne, propose des formations allant du CAP au BAC+3 et préparant aux savoir-faire des métiers de l'artisanat.

La Faculté des Métiers dispense des formations à différents niveaux de qualification, dans 7 filières : l'alimentation, le bâtiment et le bois, le bien-être, la mobilité et la maintenance des matériels, le santé-paramédical, les métiers d'art et enfin le numérique.

Notre engagement dans la formation professionnelle répond aux projets de qualifications des jeunes ainsi qu'aux besoins en compétences des entreprises des secteurs de l'alimentaire, de l'hôtellerie restauration, du commerce et de la vente, de l'automobile, de la coiffure et de la fleuristerie.

Un règlement intérieur assure le bon fonctionnement de cet établissement. Il vous précise l'ensemble des consignes à suivre pour vous assurer les meilleures conditions d'apprentissage et de réussite dans votre formation.

Ce livret d'accueil, vous permettra, d'évoluer facilement et efficacement dès la rentrée dans votre nouveau campus. Son objectif est de vous accompagner dès votre arrivée.

Bonne rentrée !



L'apprentissage : mode d'emploi



L'apprenti

- J'ai entre 15* et 29 ans révolus
- Je signe un contrat d'apprentissage
- Je deviens un salarié en formation
- Je peux bénéficier d'une formation individualisée



Le campus

- Il dispense l'enseignement général et professionnel, toujours en lien avec l'entreprise
- Je peux y obtenir des diplômes du CAP au Bac+3 selon la filière
- Ma formation est gratuite



L'entreprise

- Je deviens salarié de mon entreprise
- Elle me dispense la formation pratique en lien avec le diplôme préparé
- Elle me verse un salaire et applique la réglementation du travail

La rémunération

La rémunération est un pourcentage du SMIC qui évolue en fonction de l'âge et de l'ancienneté (ou au plus favorable pour les 21 ans et plus, un pourcentage du salaire conventionnel de l'emploi occupé). Dans certaines branches professionnelles, la rémunération des apprentis est supérieure à ces pourcentages.

	Moins de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans et 25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2 ^{ème} année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3 ^{ème} année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

A savoir



CONTRAT DE TRAVAIL

Comportant toutes les mentions obligatoires prévues par la réglementation.



45 JOURS EN ENTREPRISE

Période d'essai pour vous assurer que votre engagement mutuel est satisfaisant.



VISITE MÉDICALE D'EMBAUCHE

Déclarant l'apprenti apte au travail.



CONGÉS PAYÉS

5 semaines de congés payés.



REPRÉSENTATION

Possibilité d'adhérer au syndicat de son choix et de participer, dès 16 ans, aux élections des comités d'entreprise et des délégués du personnel.



AUTRES AVANTAGES ET DROITS

Les autres avantages des salariés (ticket restaurant, prise en charge d'une partie du titre de transport, etc.) sont également accordés à l'apprenti, qui cumule, par ailleurs, des heures au titre du compte personnel de formation.

La carte d'étudiant des métiers

En tant qu'apprenant au CFA de la CMA, l'apprenant dispose d'une "Carte d'étudiant des Métiers". Cette carte permet entre autres d'obtenir des tarifs préférentiels (activités culturelles, sportives).



NOM DIPLÔME	22		29	56	35		
	Ploufragan	Dinan-Aucaleuc	Quimper	Vannes	Bruz/Rennes	Fougères	Saint-Malo
MOBILITÉ ET MAINTENANCE MATÉRIEL							
Carrosserie - peinture							
CAP Peinture en carrosserie			*	*	*		
CAP Réparation des carrosseries		*	*	*	*		
BAC Pro Construction des carrosseries		*					
BAC Pro Réparation des carrosseries		*					
CQP Peintre en carrosserie		*					
Titre Carrossier peintre		*			*		
BTS Conception et réalisation des carrosseries		*					
Maintenance des véhicules option voitures particulières							
CAP Maintenance des véhicules - Option voitures particulières	*		*	*	*	*	*
MC Technicien en maintenance des systèmes embarqués de l'automobile							
BAC Pro Maintenance des véhicules - Option voitures particulières	*		*	*	*		
Titre Mécanicien automobile			*				
BTS Maintenance des véhicules - Option voitures particulières	*			*	*		
Licence Pro Organisation et management des services de l'automobile	*						
Titre Technicien expert après-vente automobile	*			*	*		
Maintenance des véhicules option motocycles							
Bac Pro Maintenance des véhicules - Option motocycles					*		
Maintenance des véhicules option matériels espaces verts							
CAP Maintenance des matériels option matériels espaces verts							*
Bac Pro Maintenance des matériels option matériels espaces verts							*
Maintenance des véhicules option cycles							
Titre Conseiller technique cycles							*
Titre Mécanicien cycles							*
Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier							
CAP Maintenance des véhicules - Option véhicules de transport routier		*					
BAC Pro Maintenance des véhicules - Option véhicules de transport routier		*					
BTS Maintenance des véhicules - Option véhicules de transport routier		*					
CQP Technicien expert après-vente véhicules utilitaires et industriels							
CQP Opérateur spécialiste de maintenance de pneumatique (nouvelle formation septembre 2022)		*					
CUISINE HÔTELLERIE RESTAURATION							
CAP Commercialisation et services en hôtel - café - restaurant	*	*	*	*			
CAP Cuisine	*	*	*	*			
CAP Production et service en restaurations	*			*			
CTM Crêpier		*					
MC Arts de la Cuisine Allégée	*						
MC Cuisinier en desserts de restaurant	*		*	*			
MC Employé barman				*			
MC Sommellerie				*			
CQP Barman			*				
CQP Commis de cuisine			*				
BP Arts de la cuisine	*		*	*			
BP Arts du service et commercialisation	*		*	*			
BAC Pro Cuisine	*						
Mise à niveau restauration - Formation en 1 an post bac (service ou cuisine)				*			
BTS Management en hôtellerie restauration				*			
ALIMENTAIRE							
Farine							
CAP Boulanger	*	*	*	*	*	*	*
CAP Chocolatier	*			*	*		
CAP Glacier fabricant (nouvelle formation septembre 2022)					*		
CAP Pâtissier	*	*		*	*	*	*
MC Boulangerie spécialisée	*		*	*	*	*	
MC Pâtisserie boulangère			*	*			
MC Pâtisserie glacierie chocolaterie confiserie	*		*	*	*		*
BP Boulanger	*		*	*	*		*
BTM Chocolatier	*						
BTM Pâtissier confiseur glacier traiteur	*		*	*	*		
Bac Pro Boulanger Pâtissier		*					
BM Pâtissier Confiseur Glacier Traiteur	*						
Viande & poisson							
CAP Boucher	*			*	*		
CAP Charcutier-Traiteur	*		*	*	*		
CAP Poissonnier-écailler			*				
MC Traiteur	*		*	*	*		
BP Boucher	*			*	*		
BP Charcutier traiteur				*	*		

osées au sein du CFA de la CMA Bretagne

NOM DIPLÔME	22		29	56	35		
	Ploufragan	Dinan-Aucaleuc	Quimper	Vannes	Bruz/Rennes	Fougères	Saint-Malo
MANAGEMENT VENTE COMMERCE							
CAP Crémier - fromager				•			
CAP Equipier polyvalent du commerce	•	•	•	•			
MC Vendeur conseil en alimentation				•			
BAC Pro Métiers du commerce et de la vente	•	•	•	•			
Titre Conseiller de vente en pièces de rechange et accessoires automobile		•					
BTS Gestion de la PME	•		•				
BTS Management Commercial Opérationnel			•	•			
BTS Négociation et digitalisation de la relation client	•						
BIEN-ÊTRE							
CAP Esthétique cosmétique parfumerie							•
CAP Métiers de la coiffure	•	•	•	•	•	•	•
MC Coiffure coupe couleur	•	•	•	•	•		•
BP Coiffure	•	•	•	•	•		•
BP Esthétique cosmétique parfumerie							•
CQP Styliste ongulaire (nouvelle formation septembre 2022)							•
BM Coiffeur	•	•	•				•
SANTÉ PARAMÉDICAL							
BTM Prothèse dentaire					•		
BTMS Prothèse dentaire					•		
DEUST Pharmacie (nouvelle formation septembre 2022)	•						
SOINS DES ANIMAUX							
CTM Toiletté canin, félin et nouveaux animaux de compagnie		•					
BTM Toiletté canin et félin		•					
TECHNIQUES GRAPHIQUES							
CAP Signalétique et décors graphiques		•					
MÉTIERES RARES							
CAP Métiers rares (multi métiers)	•						
BÂTIMENT ET BOIS							
CAP Charpentier bois						•	
CAP Électricien					•		
CAP Maçon						•	
CAP Menuisier fabricant	•	•				•	
CAP Menuisier installateur	•	•				•	
CAP Métiers du plâtre et de l'isolation						•	
CAP Peintre applicateur de revêtements							•
Titre Solier moquetliste							•
BP Charpentier bois						•	
BP Électricien					•		
BP Maçon						•	
BP Menuisier	•					•	
BP Métiers du plâtre et de l'isolation						•	
BP Peintre applicateur de revêtements							•
Titre Technicien mètreur en bâtiment						•	
MÉTIERES D'ART ET FLEURISTE							
Métiers d'art							
BTM Photographe					•		
Fleuriste							
CAP Fleuriste			•				
BP Fleuriste			•				
NUMÉRIQUE							
Bac Pro Système numériques - Option réseaux informatiques et systèmes communicants					•		
Titre technicien services en électrodomestique connecté					•		
Titre vendeur - conseil en équipements de la maison connectée					•		
BTS Services informatiques aux organisations - Option solutions d'infrastructures, systèmes et réseaux					•		
Bachelor Concepteur de systèmes d'information					•		

L'accueil au CFA

L'inscription

Les dossiers de demande de formation en alternance sont à retirer auprès de nos conseillers en formation ou à l'accueil du CFA tout au long de l'année. Il est également possible de se préinscrire sur notre site internet www.crma.bzh

L'inscription est validée lorsque vous aurez trouvé un employeur s'engageant à signer un contrat d'apprentissage.

Les informations recueillies sur votre dossier d'admission seront celles qui serviront à établir le contrat. Merci d'y apporter la plus grande attention.



La convocation aux cours

Vous recevrez ensuite votre convocation ainsi que votre calendrier d'alternance. Un certificat de scolarité vous sera remis lors de votre premier passage au CFA.

L'accueil des moins de 15 ans

Les mineurs de 14 ans ayant suivi un cycle de collège complet et dont la date d'anniversaire se situe entre le 1er septembre et le 31 décembre ne peuvent pas signer de contrat d'apprentissage avant la date anniversaire des 15 ans.

Ils peuvent néanmoins intégrer le CFA et l'entreprise de leur choix sous convention afin de commencer la formation. Cette situation nécessite une prise en charge particulière et une prise de contact au CFA au plus tôt.

L'individualisation de la formation

Le centre de ressources

Le CDR est ouvert aux apprentis du lundi au vendredi selon les horaires d'ouverture du CFA. Les apprentis y travaillent individuellement ou en groupe avec un professeur.

Le positionnement

En début de première année (pour les primo-entrants) nous effectuons un test de positionnement et un entretien avec chaque apprenant. Nous abordons différentes thématiques en lien avec les apprentissages et l'orientation professionnelle. Le recueil de ces éléments nous permet de mieux vous connaître au travers de votre projet professionnel.

Il peut alors être proposé un accompagnement spécifique à ses besoins :

- Réorientation en CAP ou en Bac pro
- Proposition d'aide pédagogique individualisée (soutien)
- Mise en relation et/ou accompagnement spécifique vers différents interlocuteurs en fonction des difficultés rencontrées.



L'accompagnement pendant la formation

Chaque classe se voit désigner un professeur tuteur qui assurera le suivi de votre formation, avec un temps d'échange prévu chaque semaine de passage au CFA pour faire le point sur le déroulement de la formation tant au CFA qu'en entreprise.

Le professeur tuteur se met en lien avec le maître d'apprentissage pour s'assurer de votre bonne intégration en entreprise.

Les visites en entreprises : Rencontre entre votre professeur tuteur et votre maître d'apprentissage au moins une fois par an pour faire le point sur la formation, les compétences acquises et le comportement.



La médiation : intervient pour prévenir des risques de ruptures de contrats d'apprentissage. En cas de rupture, vous êtes accompagné dans la recherche d'une solution pour la suite de la formation.

Le suivi éducatif : La gestion des problèmes liés aux comportements au CFA est assurée par le conseiller principal d'éducation et l'équipe du pôle socio-éducatif.

Le référent handicap : Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié des apprentis et futurs apprentis en situation de handicap. Le référent handicap accompagne les apprentis et futurs apprentis qui rencontrent des difficultés de formation, d'insertion professionnelle, de transport ou de vie au quotidien. Il apporte des solutions personnalisées et adaptées à leur situation.

L'infirmier / intervenant social : les apprentis bénéficient d'une prise en charge et d'une écoute individualisée. L'intervenant social interviendra, en cas de besoin et à la demande sur des problématiques spécifiques (personnelles, hébergement, budget...). Il met également en place des actions de prévention et d'éducation sur les addictologies, la sexualité... En tant qu'infirmier, il est l'interlocuteur privilégié pour les soins et les relations avec les professionnels de santé.

Le livret d'apprentissage : Distribué lors de votre premier passage au CFA, cet outil de communication est indispensable au suivi de votre formation, c'est le document règlementaire de liaison entre le CFA, l'entreprise et l'apprenti. Il mentionne les objectifs de votre formation, les travaux réalisés en entreprise et au CFA, il décrit également les acquis et les difficultés pour permettre d'évaluer la progression dans votre formation.



Le portail NetYparéo : Les familles et les entreprises ont accès au portail apprentis qui leur permet de consulter le dossier de l'apprenti, son calendrier, ses notes, absences, sanctions, emplois du temps.



Les aides possibles

Logement : Action logement peut vous aider à financer votre logement : loyers, dépôt de garantie, mobilité



Aide au financement du permis de conduire : Aide en vigueur depuis le 1er janvier 2019 pour tous les apprentis majeurs en contrat d'apprentissage. Aide versée d'un montant de 500 € (retrait du formulaire de demande auprès de la vie scolaire).

Microsoft Office 365 pour l'éducation

Tous les apprenants de la Faculté des Métiers - CMA Bretagne bénéficient pour la durée de leur formation d'un abonnement à Office 365.

Cet abonnement comprend notamment Word, Excel, PowerPoint, **OneNote** et **Teams**.



TEAMS

Espace de communication

Un canal de discussion général par classe

Des canaux de discussion par matière



ONE NOTE

Support pour les cours

Une section par matière

Des contenus de cours par alternance

Comment j'y accède ?

Connectez-vous à www.office.com depuis un ordinateur.

Votre adresse mail est créée sur ce modèle :

IdentifiantYPAREO@cfa-cmabretagne.fr

Votre mot de passe provisoire est : **Passw0rd (0=zéro)**

Il est possible de télécharger l'application «Teams» et «OneNote pour Windows 10» sur votre smartphone pour accéder à ces espaces depuis votre téléphone.

Important !

N'oubliez pas d'indiquer votre adresse mail personnelle dans le dossier de renseignement ou de la transmettre lors de la rentrée

Sécurité sociale et complémentaire santé

Sécurité sociale

Vous avez signé votre contrat d'apprentissage ou votre contrat de professionnalisation ?

Vous êtes donc salarié et bénéficiez de votre propre numéro de sécurité sociale.

Pour vérifier qu'il s'agit bien du vôtre et non celui de vos parents :

Année de naissance

Mois de naissance

2	96	11	35	658	932	47
---	----	----	----	-----	-----	----

1 : garçon
2 : fille

Département de naissance

Premier emploi ? Téléchargez un formulaire sur www.ameli.fr de « changement de situation » puis envoyez-le à la CPAM avec les pièces jointes demandées. Si vous avez déjà été salarié, vous n'avez rien à faire.

📍 CPAM, 2 Place de la Gare, 35000 Rennes
0 811 70 36 46 / www.ameli.fr/Ille-et-vilaine/

Complémentaire santé / mutuelle

La complémentaire santé ou mutuelle obligatoire de l'employeur permet d'être mieux remboursé (frais d'hospitalisation, dentaires, optique...)

Selon revenus, aide possible pour financer votre mutuelle.

0 811 70 36 46 / www.ameli.fr



ARRÊT DE TRAVAIL

Étant salarié, si vous êtes absent en entreprise ou à la Faculté des Métiers pour des raisons de santé, vous devez fournir un arrêt de travail transmis par un médecin dans les 48h à votre entreprise et à la sécurité sociale. Une copie est à fournir à la Faculté des Métiers.

Transport

Bus urbains et péri-urbains

- Réseau MAT
- Les lignes 3 (Croix Désilles) et 5 (Cancale Église) desservent l'arrêt « Gares » à proximité immédiate de la gare ferroviaire, ainsi que les arrêts près de la Faculté des Métiers et la Résidence Habitat Jeunes Patrick Varangot, arrêt « Auberge de jeunesse ».

Trains

- Ligne TER : Rennes Saint-Malo
- Tarifs préférentiels Carte Korrigo
- L'abonnement Uzuel + permet de voyager à la fois sur les réseaux TER et MAT. Pour plus d'infos, rendez-vous en gare de Rennes ou de Saint-Malo.

Voiture et deux-roues

- Pour les véhicules : parking à proximité.
- Pour les 2 roues : espace réservé.

Restauration



Restauration possible au self du personnel de l'hôpital, à proximité de la Faculté des Métiers.

Un accompagnateur encadre le trajet.

Hébergement

Résidence Habitat Jeunes - Patrick Varangot

37 avenue du Révérend Père Umbricht

35400 SAINT MALO

02 99 40 29 80

Lundi et mercredi : 15h - 19h

Vendredi : 10h - 12h / 14h - 16h

Habitatjeunes.cpv@atal.bzh

www.centrevarangot.com



La formule est prévue, pour ceux qui le souhaitent, sous la forme d'un forfait* du lundi au vendredi**, qui comprend :

- dîners,
- nuitées,
- petits déjeuners.

*Règlement auprès de la Faculté des Métiers au début du trimestre (possibilité de faire plusieurs chèques).

**Possibilité d'arriver le dimanche soir : réservation et règlement directement auprès de l'équipe d'animation de la Résidence Habitat Jeunes.

» Pour retirer un dossier d'inscription : rendez-vous au service animation sociale du Centre.

» Animateur référent : Patrick VARANGOT.

» Un animateur est chargé d'accueillir et d'encadrer les jeunes dès leur arrivée au foyer après les cours. Il leur propose diverses activités culturelles et sportives.

Contacts

Accueil téléphonique		02 99 40 69 56	fac-metiers@cma-bretagne.fr
Directeur	Régis RIMASSON		regis.rimasson@cma-bretagne.fr
Responsable socio-éducatif	Laëtitia HAMONIC	02 99 40 69 57	laetitia.hamonic@cma-bretagne.fr
Assistante socio-éducative (gestion des absences et retards)	Karine KAYSER	02 99 40 69 52	karine.kayser@cma-bretagne.fr
Responsable pédagogique	Nolwenn TOUCHAIS	02 99 40 69 58	nolwenn.touchais@cma-bretagne.fr
Responsable promotion-recrutement	Sabrina DURAND	02 99 40 78 19	sabrina.durand@cma-bretagne.fr
Référente handicap	Élise BLANCHET	02 99 05 45 81	elise.blanchet@cma-bretagne.fr
Médiatrice	Sophie LAGARRIGUE		sophie.larrigue@cma-bretagne.fr
Référente parcours individualisés	Aude DESOUCHES	02 99 05 45 81	aude.desouches@cma-bretagne.fr
Responsable formation Alimentaire	Gauthier BONGRAS	06 49 30 70 32	gauthier.bongras@cma-bretagne.fr
Responsable filière bâtiment - peinture	Nolwenn TOUCHAIS	02 99 40 75 15 06 07 32 57 68	nolwenn.touchais@cma-bretagne.fr
Responsable filière Bien-Être	Laurenn COUDRON	02 99 05 45 60 07 85 10 72 58	laurenn.coudron@cma-bretagne.fr
Responsable filière Mobilité	Bertrand CHOQUET	02 99 05 45 84	bertrand.choquet@cma-bretagne.fr
Responsable filière MMEV, cycles	Gauthier BONGRAS	06 49 30 70 32	gauthier.bongras@cma-bretagne.fr





| Suivez-nous sur les réseaux sociaux et le site internet !



@facdesmetiers



www.fac-metiers.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

BRETAGNE

ADRESSE POSTALE

Faculté des Métiers de Saint-Malo

68 avenue de Marville
35400 Saint-Malo

02 99 40 69 56



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE